

L'Adresse—M. Broadbent

J'invite le premier ministre à se rappeler les arguments mêmes qu'il a invoqués lorsqu'il était en Europe, à tenir compte de ses propres préoccupations, dont il nous a d'ailleurs fait part aujourd'hui, à acquiescer aux vœux de la majorité des Canadiens, bref, à faire savoir aux États-Unis, et cela dans les plus brefs délais, qu'après les prochains essais, nous n'avons plus l'intention d'autoriser la poursuite d'autres essais de missiles de croisière au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Ce sont là les propositions que je présente au nom de mon parti. J'exhorte le gouvernement à se dépêcher d'y donner suite. Le temps presse et pour les enfants du premier ministre et pour ceux du chef de l'opposition, et pour mon fils et ma fille et pour tous les enfants de la planète. C'est donc maintenant qu'il convient d'agir.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Les députés sont-ils prêts à se prononcer?

M. Evans: Monsieur le Président, si les autres partis sont d'accord, nous pourrions peut-être dire qu'il est 13 heures.

M. le Président: Les députés sont-ils d'accord pour dire qu'il est 13 heures?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

M. Nielsen: Poursuivons.

M. le Président: Si personne ne demande la parole, la présidence n'a pas le choix, elle doit mettre la motion aux voix.

Des voix: Il est 13 heures.

M. le Président: Si aucun député ne veut parler, la présidence n'a pas le choix.

M. Nielsen: Le secrétaire parlementaire a demandé . . .

M. le Président: La présidence ne peut plus autoriser d'intervention.

Une voix: Le vote!

M. Evans: Monsieur le Président, je pense que les députés s'attendaient que les discours du premier ministre (M. Trudeau), du chef de l'opposition (M. Mulroney) et du chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) durent jusqu'à 13 heures. C'est pourquoi ils ont prévu des orateurs pour la période allant de 15 à 17 heures. Partant, ne serait-il pas raisonnable de dire qu'il est 13 heures?

M. le Président: J'ai demandé le consentement unanime et j'ai nettement entendu un non. Y a-t-il consentement unanime pour dire qu'il est 13 heures?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Il semble y avoir consentement unanime. Par conséquent, la séance est suspendue jusqu'à 14 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL**ON CRITIQUE LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE**

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, quand le ministre du Revenu national (M. Bussièrès) va-t-il régler certains des problèmes que les députés conservateurs lui ont signalés au nom de leurs électeurs? Les rationalisations, les excuses et les commentaires à n'en plus finir à propos des méthodes et des pratiques ne règlent rien et ne font que retourner le couteau dans la plaie du contribuable.

Hier, le ministre a dit: «Cette pratique existe depuis une dizaine d'années.» Il aurait dit vingt ans que cela n'aurait pas amélioré la situation. Pourquoi le ministre n'est-il pas allé au fond de cette affaire?

En réponse au député de Waterloo (M. McLean) qui plaide la cause des handicapés et des malades, le ministre, au lieu de s'attaquer aux problèmes, a dit que les impôts étaient basés sur une décision antérieure de la Commission du tarif, qui allait réexaminer sa décision. Qui mène, la Commission ou le gouvernement? C'était une mauvaise décision, alors pourquoi ne pas la modifier immédiatement?

Dans un autre cas, mes électeurs de Cochrane se sont fait voler mille dollars. Revenu Canada a encaissé le chèque en règlement d'impôts, puis il l'a perdu, égaré ou se l'est fait voler. Revenu Canada a alors retiré mille dollars de leurs comptes en banque. Le président du Conseil du Trésor (M. Gray) s'intéresse à cette affaire, mais le ministre du Revenu national, au lieu de rembourser l'argent, dit que le dossier a été détruit, donne des explications cousues de fil blanc et nous sermonne sur la justice et la compassion. Que le ministre et le gouvernement respectent la justice, qu'ils fassent preuve de compassion et qu'ils remboursent l'argent.